

Accueil Ukraine Cherbourg

Où faire les démarches dans la Manche ?

Dans le département de la Manche, le point d'entrée pour toutes les démarches liées à l'accueil des ressortissants ukrainiens sera l'association France Terre D'Asile (FTDA). Des permanences seront assurées dans chacun des trois centres de l'association dans le département :

- FTDA Cherbourg :

Adresse : 9 bis rue Paul Doumer - 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Messagerie : cherbourg-ukraine@france-terre-asile.org

Permanences : tous les matins du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures sans rendez-vous.

- FTDA Saint-Lô :

Adresse : 5 rue Houssin Dumanoir - 50000 Saint-Lô

Messagerie : saintlo-ukraine@france-terre-asile.org

Permanences : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures 30 sans rendez-vous.

- FTDA Avranches :

Adresse : 36 Rue de Lille - 50300 Avranches

Messagerie : avranches-ukraine@france-terre-asile.org

Permanences : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures 30 sans rendez-vous.

En complément vous pouvez télécharger le livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine :

L'hébergement d'urgence des Ukrainiens déplacés à la suite du conflit sera assuré par l'État.

Si vous souhaitez proposer un hébergement dans la durée, vous pouvez vous rapprocher des collectivités territoriales.

Le travail de construction du dispositif d'accueil sera élaboré en lien étroit avec l'ensemble des collectivités.